

Fiche d'inscription **CHANTECLER** **BORDEAUX**

Fitness et Gym Saison 2018-2019 *Lieu : Espace Lagrange*

Début des activités : Lundi 10 Septembre 2018

Renseignements personnels de l'adhérent:

Renouvellement : **Oui** **Non** Adhésion réglée à l'activité :

NOM : PRENOM :

MAIL (lettres majuscules) :

Né(e) le : à :

Tel. DOM : Tel. PORT :

Adresse : BAT : APPT : N° : RUE :

Code Postal : VILLE :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT : règlement / certificat médical / timbre

ADHESION ASSO	COTISATION ANNUELLE		TOTAL	PAIEMENT 3 fois
25 €	1 séance <input type="checkbox"/>	203 €	228 €	3 chèques: 95€/70€/70€ TOTAL 235€
	2 séances <input type="checkbox"/>	256 €	281 €	3 chèques: 113€/88€/88€ TOTAL 289€
	3 séances <input type="checkbox"/>	294 €	319 €	3 chèques: 126€/101€/101€ TOTAL 328€

ENTOURER la ou les activités qui vous intéresse(nt)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h - 10h	Gym Entretien		Stretching Corporel	Gym entretien	Gym Entretien	Renf. Muscu
9h - 10h			Cardio Scuplt			
10h - 11h	Stretching Corporel		Abdo de Gasquet		Yoga Pilates	Renf Musc niv 2
10h-11h	10H15 Circuit Muscu Grand Parc					
11h - 12h	Gym douce		Abdo de Gasquet		Yoga Pilates	ZUMBA
12h30-13h30	Abdo de Gasquet	Barre à terre				
12h30 -13h30	Yoga Pilates 12h20/13h20	Renforcement Musculaire		Yoga Pilates 12h20/13h20	Cardio Dance	
16h - 17h				Barre à terre		
17h - 18h		Pilates		Abdo de Gasquet		
18h - 19h	Renf. Muscul	Pilates	Functional Training	Stretching Corporel	Pilates	
19h - 20h	ZUMBA		Steps	Abdo de Gasquet	Pilates	
19h - 20h		Pilates	ZUMBA	Renf Musc niv 2		
20h - 21h	Cardio Boxe		Gym entretien	Cardio Boxe		

Droit à l'image

J'autorise CHANTECLER à utiliser mon image sur support photographique ou informatique exclusivement pour la présentation et l'illustration de l'activité

OUI NON

Assurances

Je certifie être titulaire d'une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages causés à des tiers ainsi qu'un contrat individuel accident couvrant mes propres dommages corporels.

OUI NON

- L'association CHANTECLER est couverte par un contrat garantissant « les conséquences financières de la Responsabilité Civile et pouvant incomber à l'assuré pour tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels et/ou matériels causés à autrui en vertu des règles du droit administratif et du droit civil dans le cadre des activités liées à l'objet social de l'assuré ». L'association CHANTECLER ne couvre pas les adhérents et bénévoles pour les dommages corporels subis dont elle ne serait pas responsable. De ce fait, l'adhérent ou le bénévole doit se prémunir, s'il le souhaite, d'un contrat d'assurance individuelle accident. (Article L 321.4 du code du sport).

J'ai bien noté l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance garantissant l'individuel accident et garde le libre choix concernant la souscription de celui-ci.

- Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Association qui est disponible à son siège 2 impasse Ste Elisabeth
- Je reconnais, en outre, être avisé(e) de mon entière responsabilité et je décharge TOTALEMENT CHANTECLER et ses dirigeants tant que mon dossier d'inscription n'est pas complet, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.
- J'autorise la Direction de Chantecler à faire donner à l'adhérent les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, si accident grave, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise l'association à me transmettre des informations par courrier, mails et sms.

Bordeaux, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

